



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉTAT ACCOMPAGNE LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

La fermeture du réseau cuivre



Un plan privé lancé avec l'approbation de l'Etat



La fermeture du cuivre participe à la **modernisation des réseaux télécoms** et **accélère la migration** des usagers vers la fibre, plus adaptée aux usages actuels du numérique.

Elle **s'articule avec le Plan France Très Haut Débit** par lequel l'Etat subventionne les réseaux de fibre optique dans les zones moins rentables du territoire.



Elle **dynamise la concurrence** au moment de la migration des usagers vers la fibre.

Elle permet de **diminuer la consommation d'énergie globale des réseaux.**



Les exigences de l'Etat

- **Disponibilité d'offres de fibre optique et service de qualité sur ce réseau.**
 - **Disponibilité d'offres de téléphonie seule.**
 - **Maintien de conditions tarifaires abordables pour les français.**
-

Organisation de la concertation

La **concertation** entre les parties prenantes de la fermeture s'organise à **deux niveaux** :

- Au **niveau national** : le **comité « Réseaux Fixes »** réunit les associations de collectivités, les opérateurs (commerciaux et d'infrastructure) ainsi que les services de l'Etat et l'Arcep.
- Au **niveau local** : les comités locaux de concertation sont organisés par les préfetures pour rassembler les acteurs concernés localement (Orange, l'opérateur d'infrastructure de la zone, maires et EPCI, Enedis, etc.)



Comité réseaux fixes du 5 octobre 2023

© Villes de France

Actions de communication de l'Etat

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Pourquoi l'Etat organise sa propre communication ?

- **Proposer une communication neutre et d'autorité** aux citoyens, qui ne sera pas prise pour du démarchage.
- **Cibler des publics spécifiques** particulièrement vulnérables dans cette transition.
- **Inform**er les usagers sur la fermeture, les **rassurer** sur son déroulement et **expliquer** les démarches à suivre pour leur permettre **d'anticiper leur migration**.
- **Assurer la bonne migration des sites de l'Etat**.

A qui s'adresse la communication de l'Etat ?



Particuliers



Entreprises



**Administrations &
Collectivités**

Des actions ciblées pour anticiper les difficultés de migration



A destination des **personnes éloignées du numérique**, souvent les plus âgées et les plus démunies face à cette transition.

A destination des **TPE et PME**, dont la transition numérique progresse mais qui peuvent manquer de compétences dédiées.

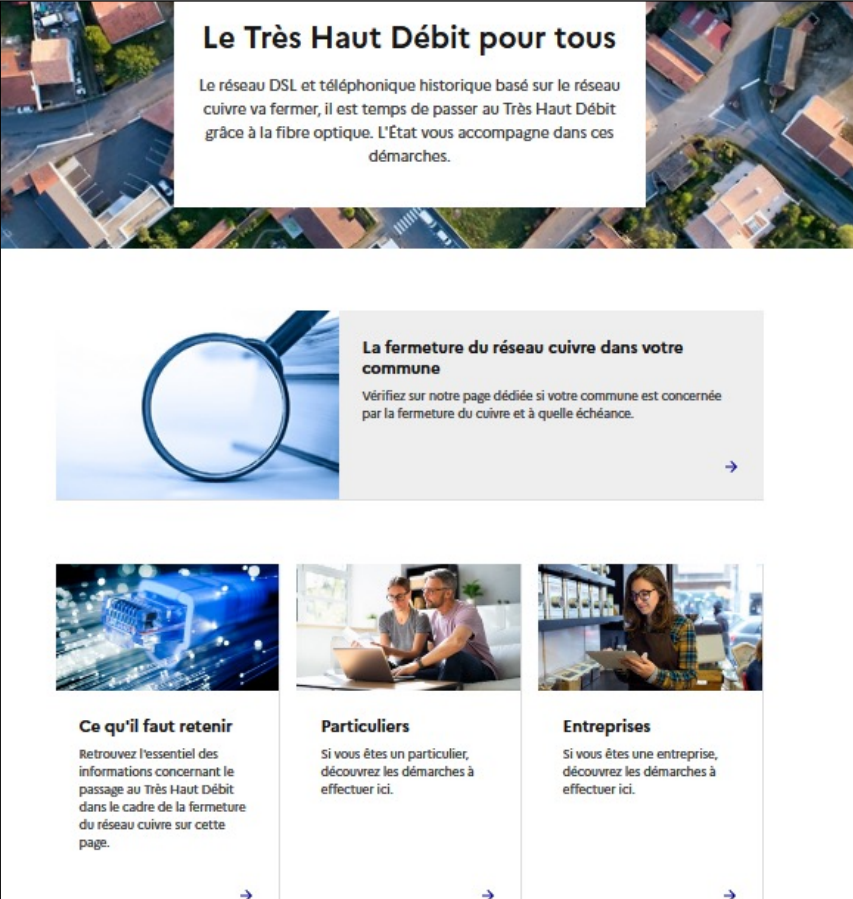


A destination des **maires** et des **collectivités**, qui peuvent aussi manquer de temps et de compétences dédiées.

A destination des **sites de l'Etat**, et notamment **les plus sensibles**, pour lesquels l'organisation de la migration peut-être un processus lourd.



Le site d'information de l'Etat : treshautdebit.gouv.fr



Le Très Haut Débit pour tous

Le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va fermer, il est temps de passer au Très Haut Débit grâce à la fibre optique. L'Etat vous accompagne dans ces démarches.

La fermeture du réseau cuivre dans votre commune

Vérifiez sur notre page dédiée si votre commune est concernée par la fermeture du cuivre et à quelle échéance.

Ce qu'il faut retenir

Retrouvez l'essentiel des informations concernant le passage au Très Haut Débit dans le cadre de la fermeture du réseau cuivre sur cette page.

Particuliers

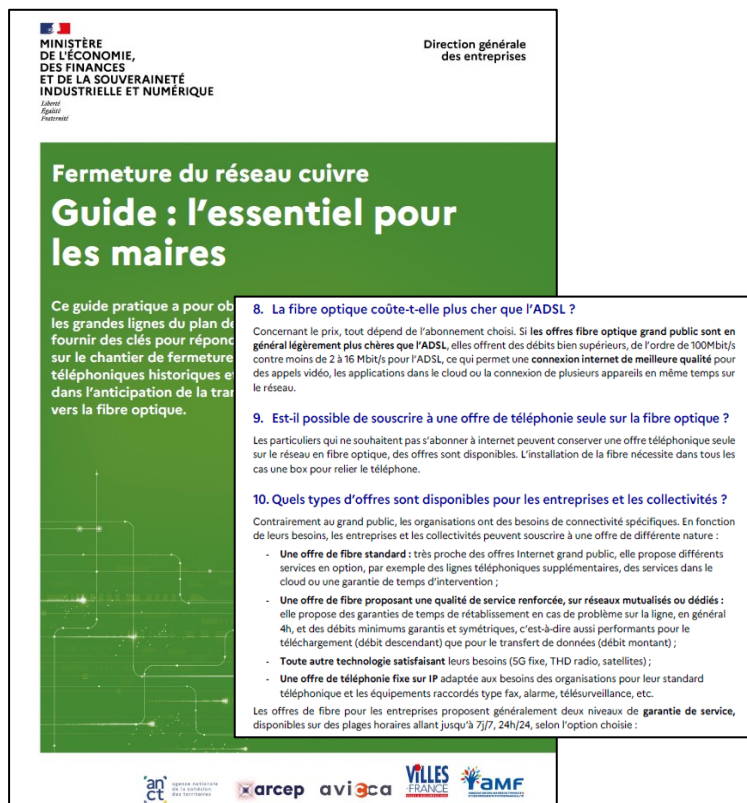
Si vous êtes un particulier, découvrez les démarches à effectuer ici.

Entreprises

Si vous êtes une entreprise, découvrez les démarches à effectuer ici.

- Mis en ligne en novembre 2023.
- **Rassemble toutes les informations sur la fermeture du cuivre**, à destination des **particuliers**, des **entreprises**, des **administrations** et **collectivités**, ainsi que pour les **élus locaux**.
- Organisé sous forme de **foires aux questions** par public.
- Un **moteur de recherche pour connaître l'échéance de fermeture dans sa commune** est également mis à disposition.

Un guide et un memento mis à disposition des élus



La DGE et ses partenaires ont édité un **guide à destination des élus locaux, complété par un mémento** qui résume les informations de manière synthétique.

L'objectif de ces documents est de :



Fournir les éléments de contexte sur la fermeture du réseau cuivre



Rappeler les points d'attention pour la migration



Renvoyer vers les opérateurs et les autres sources d'information

Ils sont disponibles sur www.treshautdebit.gouv.fr rubrique « élus locaux »

Des guides et des plaquettes sont mis à disposition des différents usagers



La DGE a édité plusieurs **guides détaillés et plaquettes d'information** à destination des **entreprises, des particuliers et des gestionnaires de sites publics** (*liens de téléchargement*) :

- [Pour les particuliers](#) ;
- [Pour les entreprises](#) ;
- [Pour les sites sous responsabilité publique et les sites sensibles.](#)

Un réseau de partenaires vers lesquels vous pourrez orienter les usagers

Un réseau de partenaires pour diffuser l'information auprès de chaque public a été constitué :

- **Pour les particuliers** : les conseillers numériques, les France Service ou encore les associations de consommateurs, etc.
- **Pour les entreprises** : France Num, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, l'AFUTT, etc.
- Mais aussi : les bailleurs et gestionnaires locatifs, les centrales d'achat publiques, etc.



Une communication qui a vocation à se poursuivre tout au long du plan

La communication à vocation à se poursuivre et à monter en puissance pour toucher de plus en plus d'utilisateurs :

- Nouveaux partenariats pour relayer la communication de l'Etat
- Actions récurrentes de formation et de pédagogie
- Adaptation des messages et des ressources aux remontées des utilisateurs
- Coordination de la bonne migration des sites publics

Tutoriel : la migration en 5 étapes



Comment vérifier si on est concerné par la fermeture du réseau cuivre ?



1. Recenser les équipements qui sont reliés grâce au réseau cuivre :

- Box ou modem internet
- Téléphones et standards téléphoniques fonctionnant grâce au RTC
- Dispositifs de téléalarme, téléassistance, terminaux de paiement, etc.

2. L'opérateur peut assister ses clients dans ce diagnostic.

Si toutes les lignes utilisent la fibre optique ou une autre technologie, le particulier ou la structure ne sont pas concernés. Attention, certaines lignes qui ne sont plus utilisées sont peut-être encore actives.

Comment savoir à quelle échéance la commune sera concernée par la fermeture du réseau cuivre ?



Veuillez entrer le nom de votre commune suivi de son code postal

Recherche *

Lancer la recherche

Pour savoir à quelle date la fermeture du cuivre sera effective chez vous, veuillez saisir le code postal ou le nom de votre commune dans la zone de recherche ci-contre

Retrouvez l'essentiel des informations concernant le passage au Très Haut Débit dans le cadre de la fermeture du réseau cuivre [sur la page "ce qu'il faut savoir"](#)

Neuville-sur-Sarthe - 72190

L'arrêt des services du réseau cuivre est prévu dans votre commune, il interviendra au plus tard le 31/01/2027, sous réserve du respect des critères de fermeture fixés par l'Arcep.

1. Sur le site www.treshautdebit.gouv.fr, sur la page du module de recherche en entrant le nom et le code postal de la commune concernée.

2. Via le fichier qui recense toutes les communes de France et leur date de fermeture, disponible sur :

<https://data.economie.gouv.fr/explore/dataset/fermeture-reseau-cuivre/information/>

Comment vérifier si l'on est éligible à la fibre optique ?



1. Rechercher l'adresse de la structure sur le site www.maconnexioninternet.arcep.fr

↑ ↓ DÉBITS MAXIMUM PAR ADRESSE

Ad294 0 Rue Rogery, Saint Geniez D'Oit Et D'Aubrac (12)

Fibre

	↓ Réception	↑ Emission
Bouygues Telecom	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s à 1 Gbit/s
Free	1 Gbit/s et plus	1 Gbit/s et plus
Orange	1 Gbit/s et plus	1 Gbit/s et plus
SFR	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s à 1 Gbit/s
MilkyWan	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s à 1 Gbit/s
Nordnet	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s à 1 Gbit/s
OWI TEL	1 Gbit/s et plus	100 Mbit/s à 1 Gbit/s

2. Si le point est bleu foncé, c'est que l'adresse est raccordée au réseau mutualisé en fibre optique. Attention, les offres qui s'affichent dans l'encart sont des offres grand public.

Que faire si l'on n'est pas éligible à la fibre optique ?

La fermeture du réseau cuivre est conditionnée à un ensemble de critères, notamment la disponibilité d'une infrastructure en fibre optique de substitution. Toutefois certaines exceptions existent, par exemple lorsque le propriétaire s'oppose au raccordement ou pour certains locaux qui seraient particulièrement coûteux à raccorder. Certains locaux techniques ne sont pas concernés par les obligations de raccordement des opérateurs (par exemple un barrage).

Comment préparer l'arrivée de la fibre optique?



Des travaux seront parfois nécessaires pour déployer la fibre optique à l'intérieur de la propriété privée. **Ces derniers sont à la charge du propriétaire**, qui peut choisir l'entreprise de son choix. Si des travaux doivent être réalisés sur le **domaine public** et ce jusqu'à la limite de la propriété privée, alors ils sont **à la charge de l'opérateur** responsable de la construction du réseau.

Les opérateurs pouvant être très occupés à l'approche de la fermeture, il est donc important d'anticiper la migration !



Merci !

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.treshautdebit.gouv.fr